

Brèves économiques

Afrique de l'Est et Océan Indien

Régional	Covid19 : Évolution de la situation sanitaire
Burundi	Amélioration des prévisions de croissance par le FMI
Comores	L' <i>Atlantic Financial Group</i> devient propriétaire de la BIC
Djibouti	Projets de renforcement des capacités de production énergétique
Erythrée	Perspectives de l'énergie solaire
Ethiopie	Le taux d'inflation annuel ralentit à 18,7 % en septembre
Kenya	Dégradation de la qualité des actifs des banques kenyanes selon <i>Fitch</i>
Madagascar	La SGM finance l'extension de la centrale solaire d'Ambatolampy pour 16,2 MEUR
Maurice	Les arrivées touristiques en baisse de 70 % en g.a sur les 9 premiers mois de 2020
Ouganda	Croissance économique de 2,9 % au cours de l'exercice 2019/20
Rwanda	Nouvel allègement de la dette par le FMI pour 16 MUSD
Seychelles	Récession de 13,8 % en 2020
Somalie	Nomination des membres du comité directeur de la <i>Somali Petroleum Authority</i> (SPA)
Soudan	Annnonce de la sortie de la liste SSTL du Soudan
Soudan du Sud	Le gouvernement annonce des mesures pour stabiliser la monnaie et les prix
Tanzanie	Les français, premiers touristes entre juillet et septembre 2020

Actualités Régionales

Covid19 : Évolution de la situation sanitaire.

Après + 45 % la semaine dernière, le nombre de nouveaux cas hebdomadaires dans la zone AEOI continue d'augmenter cette semaine (+ 11 958 cas ; + 18 %), mais reste moins marqué qu'à l'échelle mondiale (+ 30 %). Une forte hausse est enregistrée au Kenya (+ 3 918 contre + 2 235 et + 952 ces deux dernières semaines) alors que le pays a récemment allégé les mesures contre la pandémie (couvre-feu décalé à 23h, réouverture des écoles cette semaine). La situation se stabilise en Ethiopie (+ 6 431 contre + 6 441 la semaine passée) après s'être dégradé la semaine passée (de + 4 569 la semaine du 4 octobre). Selon l'OMS, les Seychelles, Maurice et l'Erythrée sont les seuls pays d'Afrique subsaharienne à n'enregistrer que des cas sporadiques.

Pays \ Date	Nombre de cas			Nombre de décès		
	4/10	11/10	18/10	4/10	11/10	18/10
Burundi	513	524	550	1	1	1
Comores	484	491	502	7	7	7
Djibouti	5 418	5 423	5 469	61	61	61
Erythrée	398	414	425	0	0	0
Ethiopie	76 988	83 429	89 860	1 207	1 277	1 365
Kenya	38 923	41 158	45 076	725	760	839
Madagascar	16 529	16 702	16 810	232	237	238
Maurice	381	395	407	10	10	10
Rwanda	4 852	4 892	4 992	29	30	34
Seychelles	144	147	148	0	0	0
Somalie	3 745	3 847	3 864	99	99	99
Soudan du Sud	2 726	2 777	2 847	50	55	55
Soudan	13 653	13 670	13 724	836	836	836
Tanzanie	509	509	509	21	21	21
Ouganda	8 491	9 538	10 691	79	86	97
Total AEOI	173 754	183 916	195 874	3 357	3 480	3 663

* Le nombre de cas reportés par l'OMS peut subir, compte tenu des délais de transmission, un léger décalage avec les données nationales, variable pour chaque pays. Aussi, la stabilité du nombre de cas en Tanzanie reflète l'arrêt de la comptabilisation par le gouvernement depuis fin avril ; les émeutes en Ethiopie ont perturbé la communication régulière sur le suivi de l'épidémie.

Actualités pays

BURUNDI

Amélioration des prévisions de croissance par le FMI. Dans son WEO d'octobre, le FMI a revu à la hausse de 2,3 points, les prévisions de croissance du PIB pour le Burundi en 2020, qui reste négative à - 3,2 %. Cependant, la pandémie a exacerbé les défis économiques préexistants et crée un besoin de financement externe de 4,7 % du PIB en 2020 et 2021, principalement en raison de la baisse des exportations conjuguée à une hausse des besoins en importations liée aux dépenses budgétaires pour faire face à la crise ainsi qu'à la réduction des *remittances*. La pandémie a également créé un besoin de financement budgétaire de 6,9 % du PIB, principalement couvert par le financement externe.

COMORES

L'Atlantic Financial Group devient propriétaire de la BIC. Depuis le 10 octobre dernier, la Banque pour l'industrie et le commerce (BIC) a cessé d'appartenir au groupe BNP Paribas. *Atlantic Financial Group* (AFG) devient au terme d'une longue période de négociation le propriétaire de la banque comorienne. AFG est la holding financière d'*Atlantic Group* fondé par l'homme d'affaires ivoirien Kone Dossongui. La transaction a été formalisée à Abidjan par une visite d'une délégation comorienne composée du président du conseil d'administration Sagaf Mohamed et du directeur général de la BIC, Antoine Ganga. Après l'acquisition de la banque, le groupe AFG souhaite également se positionner sur les activités d'assurance afin de compléter leur accompagnement dans le pays.

Lancement des travaux de forage dans le cadre d'un projet du PNUD pour l'accès à l'eau. Le Ministère de l'environnement en partenariat avec le PNUD a organisé un atelier avec différentes communes autour d'un projet de 60 MUSD visant à améliorer l'accès à l'eau et à la résilience face au changement climatique. Le projet Eau résiliente au changement climatique (ER2C) assurera l'approvisionnement en eau potable de plus de 200 000 habitants de la population de Grande Comore. Sur les trois îles constituant l'Union des Comores, l'accès à l'eau constitue un défi en l'absence d'eau de surface. La société malgache *Classic Real Drill* a été retenue pour effectuer des forages dans 12 communes identifiées dans le cadre du projet.

DJIBOUTI

Projets de renforcement des capacités de production énergétique. La capacité énergétique djiboutienne reste largement inférieure à ses besoins, aggravée par des pics de consommation en été. Avec 2 centrales thermiques à Djibouti-ville (113 MW) et 2 systèmes secondaires au nord et au sud (10 MW au total), le pays est dépendant des importations énergétiques éthiopiennes. L'interconnexion électrique existante entre les deux pays permet à Djibouti d'importer jusqu'à 95 MWh. Une étude de la BM et de la BAD pour le financement d'une 2^{ème} ligne de transmission, estimé à 75 MUSD, permettrait l'augmentation des exportations éthiopiennes jusqu'à 220 MWh. En parallèle, Djibouti développe la centrale solaire du Grand Barra (23 MW), des capacités solaires additionnelles aux centrales d'Obock et de Tadjourah (1 MW et 2 MW) et la centrale éolienne du Ghoubet (60 MW).

ERYTHREE

Les perspectives de l'énergie solaire. Afin de réduire sa dépendance aux importations d'énergies fossiles (pétrole), le gouvernement érythréen prévoit de développer des sources d'énergie renouvelables. L'ensoleillement du territoire permettrait un potentiel de production de 6 kWh/m² d'énergie solaire. Les autorités ont déjà installé des panneaux solaires autour des barrages de Logo, de Misilam, mais aussi à Asmara (11 000 kWh/jour), à Areza (sur 0,6 Ha) et ainsi qu'à Maidma (sur 1 Ha). A terme, le Ministère de

l'information annonce vouloir déployer un maillage national à travers la construction de centrales hybrides éoliennes et solaires à Dekemhare (10-30 MW) et Kerkebet (5 MW), une centrale éolienne à Assab (10 MW), des centrales solaires à Asmara, Adikeih, Debarwa et Barentu (10-20 MW), Gerset (5 MW) ainsi qu'une centrale hybride solaire diesel à Nakfa (2-3MW).

ETHIOPIE

Changement des règles d'allocation des devises par la Banque Centrale. Alors que le pétrole et les produits pharmaceutiques figuraient dans la catégorie 1 de la liste prioritaire pour l'allocation des devises par la Banque centrale, celle-ci ne contient désormais plus que les produits pharmaceutiques. Les importations d'intrants agricoles (engrais, pesticides, semences) et de matières premières et chimiques pour l'industrie figurent dans la catégorie 2. Les rapatriements de bénéfices, de dividendes et de ventes excédentaires des compagnies aériennes étrangères ont été repoussés en 10^{ème} priorité de la catégorie 3. Cette priorisation est mise en œuvre par l'obligation pour les banques d'affecter au moins 50 % de leurs devises aux secteurs prioritaires. Cette révision concorde avec l'importante pénurie de devises que connaît le pays : les réserves ne représenteraient qu'environ 2 mois d'importations d'après le FMI.

Le taux d'inflation annuel ralentit à 18,7 % en septembre 2020. Suite à un pic en avril (22,9 % en g.a.), l'indice général des prix infléchit de 1,3 point entre août et septembre. Cette diminution provient essentiellement du ralentissement de la hausse des prix des produits alimentaires de base (+ 21,2 % en g.a., - 0,8 point par rapport à août). Le prix des produits non-alimentaires augmente quant à lui de 15,5 % en g.a. mais est en recul de 2 points par rapport au mois précédent. Dans le WEO d'octobre 2020, le FMI prévoit une inflation de 20,2 % en 2020, puis de 11,5 % en 2021.



Figure 1 : Inflation annuelle, alimentaire et non alimentaire ; g.a

KENYA

Achèvement des travaux de construction de la centrale géothermique de Menengai. Située à l'ouest du Kenya, la centrale géothermique de Menengai est dotée de 49 forages de vapeurs, pour une capacité totale de 105 MWe. La centrale géothermique de Menengai devrait bénéficier à environ 500 000 personnes

dans la région. La construction et le développement du projet géothermique de Menengai sont réalisés par un consortium de producteurs indépendant d'électricité (IPP) constitué de *Sosian Energy*, *Orpower Twenty Two* et *Quantum Power East Africa*. La Banque Africaine de Développement (BAD), principal partenaire du projet, a alloué 108 MUSD pour le projet. Avec l'achèvement de cette centrale, le Kenya renforce sa position de premier producteur africain d'énergie géothermique.

Dégradation de la qualité des actifs des banques kenyanes selon Fitch. En juin 2020, l'agence de notation *Fitch* a confirmé la note souveraine du Kenya à "B+" tout dégradant les perspectives de "stables" à "négatives". En octobre 2020, l'agence a publié une étude sur l'impact de la covid19 sur les huit plus grandes banques kenyanes représentant 76 % des actifs du secteur bancaire kenyan et 83 % des dépôts à fin 2019. Le rapport conclut que la pandémie devrait inhiber les avantages attendus par l'abrogation du plafonnement des taux d'intérêt en novembre 2019 en termes de croissance du crédit, de la qualité des actifs et des revenus. A court-terme, *Fitch* prévoit une stratégie prudente des banques, avec une croissance du crédit au secteur privé faible de 1 % à 2 % en 2020 contre 1,8% en 2019, ce qui est nettement inférieur au potentiel du secteur. Le ratio des prêts-non performants (NPL) devrait passer de 12 % fin 2019 à 15 % d'ici fin 2020. Selon la *Central Bank of Kenya* (CBK), 38 % de tous les prêts du secteur bancaire ont été restructurés à fin août-20. Les secteurs les plus touchés par la restructuration des prêts sont le commerce (21 % des prêts totaux de ce secteur), la manufacture (20 %), l'immobilier (18 %) et l'agriculture (11 %). Selon l'agence, la part des bons du trésor dans le bilan des banques, de 27 % en moyenne à fin 2019, devrait augmenter dans un contexte d'incertitude accrue sur les marchés.

MADAGASCAR

La SGM finance l'extension de la centrale solaire d'Ambatolampy pour 16,2 MEUR. La *Société Générale Madagasikara* (SGM) contribuera pour 16,2 MEUR à l'extension de 20 MW à 40 MW de la plus grande centrale solaire photovoltaïque de l'Océan Indien mise en service en juin 2018 et située à Ambatolampy. Le projet a également bénéficié de garanties de 7,9 MEUR de la part de *GuarantCo*, membre du *Private Infrastructure Development Group* (PIDG) et de 3,2 MEUR de la part de l'institution financière *African Guarantee Fund* (AGF). Dans ce processus, *Axian Energy*, filiale du groupe malgache *Axian*, a acquis 51 % des parts du projet, le reste étant détenu par *Green Yellow*, filiale du groupe Casino. Deux banques locales, BNI et BMOI, financeront également le projet.

MAURICE

Les arrivées touristiques en baisse de 70 % en g.a durant les 9 premiers mois de 2020. La crise de la Covid-19 a fortement impacté les arrivées touristiques à Maurice. Selon *Statistics Mauritius*, leur nombre a baissé de 70 % en glissement annuel durant les neuf premiers mois de 2020, passant de 973 640 (entre janvier et septembre 2019) à 305 600 (entre janvier et septembre 2020). Les recettes touristiques ont fortement baissé en g.a sur les sept premiers mois de 2020 par rapport à 2019, passant de 771 MEUR à 354 MEUR. En 2020, 90 % des touristes sont arrivés par voie aérienne et 10 % via des bateaux de croisière.

UGANDA

Croissance économique de 2,9 % au cours de l'exercice 2019/20. Selon le rapport de performance économique publié par le Ministère des finances pour le mois de septembre, l'activité a cru de 2,9 % au cours de l'exercice 2019/20, en retrait par rapport à l'estimation précédente de 3,1 % et à la croissance de 6,8 % enregistrée l'année précédente. Ce ralentissement s'explique par l'impact plus marqué de la pandémie sur les sous-secteurs de l'éducation, de la construction, de l'hébergement et des services

alimentaires. L'agriculture a été le secteur le plus résilient au cours de l'exercice 2019/20, avec une croissance de 4,8 %, tandis que le secteur industriel affiche une croissance de seulement 2,2 % (vs +10,1 % un an plus tôt). La croissance du secteur tertiaire ressort à 2,9 % (vs 5,7 % un an plus tôt). Pour le mois de septembre, les principaux faits marquants mis en exergue sont : une forte croissance des exportations par rapport au mois précédent (+29,5 %), une baisse marginale de l'inflation globale de 4,6 % à 4,5 % et une dépréciation du shilling ougandais de 0,5 % par rapport au dollar (3695 UGX vs 3678 UGX pour 1 USD) ; des dépenses et recettes publiques en retrait (respectivement -13 % et -25 %) par rapport au précédent budget.

Moody's abaisse la notation souveraine de l'Ouganda à Ba3. Dans son rapport publié le 13 octobre, l'agence de notation Moody's a abaissé d'un cran la notation souveraine de l'Ouganda, de « ba2 stable » à « ba3 », reflétant, selon sa vice-Présidente adjointe, Mme Daniela Re Fraschini, la petite taille de son économie (35 Mds USD en 2019) et de son niveau de richesse faibles (ce qui indique une capacité limitée d'absorption des chocs), des perspectives de croissance favorables à moyen terme malgré l'impact de la crise sanitaire à court terme. Selon l'agence, l'économie ougandaise pâtit d'une productivité relativement faible, des coûts de transport élevés en raison de l'enclavement du pays, d'une faible compétitivité et reste dépendante à l'égard du secteur agricole (25 % du PIB), lui-même vulnérable aux chocs, facteurs de volatilité économique. Cette notation est établie selon une méthodologie d'analyse de la solidité économique, de la solidité des institutions et de la gouvernance, de la solidité budgétaire et de la sensibilité au risque.

RWANDA

Nouvel allègement de la dette par le FMI pour 16 MUSD. Le Rwanda devrait bénéficier d'un allègement du service de la dette de 16,9 MUSD du FMI, représentant les échéances du service de la dette due au Fonds sur une période de six mois (du 14 octobre 2020 au 13 avril 2021). Cela s'inscrit dans les efforts du FMI visant à suspendre le recouvrement des dettes d'un certain nombre de pays pour les aider à faire face à l'impact de la Covid-19. Cela permettra au Rwanda de disposer de plus de capitaux pour investir dans les secteurs les plus touchés de l'économie et améliorer sa capacité à répondre à la pandémie. Sous réserve de la disponibilité des ressources, un allègement du service de la dette d'un montant total de près de 50 MUSD pourrait être accordé pour une période totale de deux ans, jusqu'au 13 avril 2022. Il s'agit du deuxième allègement du service de la dette par le FMI en réaction à la pandémie, et le pays a également reçu 221 MUSD du FMI dans le cadre de la Facilité de Crédit Rapide (FCR) pour soutenir la reprise économique face à l'impact de la Covid-19.

Publication du Food Smart Country Diagnostic de la Banque Mondiale. Le rapport rappelle les défis auxquels est confronté le Rwanda : la sous-nutrition touche 35,6 % de la population. Les secteurs d'intervention identifiés pour y faire face sont triples. Il s'agirait d'abord d'augmenter les rendements agricoles, alors que déjà 68 % du territoire est cultivé. La deuxième solution reposerait sur une augmentation des importations. Enfin, le troisième point d'amélioration serait de réduire le gâchis alimentaire, qui représente 40 % de la production agricole annuelle. Les tomates ont le plus grand taux de perte, qui s'élève à 49 %, suivies par le maïs et le riz, avec des taux respectifs à 25 % et 18 %.

SEYCHELLES

Récession de 13,8 % en 2020. Selon le FMI dans le WEO d'octobre 2020, les Seychelles accuseraient une contraction de 13,8 % du PIB, notamment du fait de l'arrêt du tourisme dans le contexte de la pandémie. Le tourisme qui occupe une place prépondérante dans l'économie seychelloise (30 % du PIB et près d'un

tiers de ses recettes en devises). Les mesures de confinement et l'arrêt des vols internationaux ont plongé le pays dans une crise considérable. En septembre 2020, aux Seychelles, le nombre d'arrivées touristiques n'était que de seulement 5 % des flux observés habituellement à cette période de l'année, indiquant une reprise plus lente que le sous-jacent de ces prévisions.

SOMALIE

Nomination des membres du comité directeur de la Somali Petroleum Authority (SPA). La Somalie est dotée d'un code pétrolier depuis février 2020 pour démarrer l'exploration d'hydrocarbures sur son territoire. Ce code pétrolier a créé l'Autorité pétrolière de la Somalie (*Somali Petroleum Authority, SPA*), qui sera chargée de la réglementation liée aux activités de prospection et production d'hydrocarbures. Dans une optique de partage équitable des richesses entre niveau central et fédéré et entre régions productrices et non-productrices, la SPA est dirigée par neuf directeurs : deux représentants du gouvernement fédéral et sept représentants des Etats fédérés. Le 14 octobre 2020, la SPA a annoncé la nomination de six nouveaux membres du conseil issus des Etats fédérés ainsi qu'un représentant indépendant du gouvernement fédéral. Le pays fonde d'importants espoirs sur l'exploitation de ses gisements, sur lesquels des majors s'étaient positionnées avant la guerre civile, pour générer des revenus publics encore très faibles. Il compte conclure une mise aux enchères sur sept blocs pétroliers en mars 2021. Ces enchères n'incluront pas les blocs offshore situés sur la zone maritime contestée entre le Kenya et la Somalie, qui doit faire l'objet d'une décision de la Cour Internationale de Justice.

SOUDAN

Accord entre les autorités soudanaises et General Electric. Jeudi dernier, les autorités soudanaises ont signé un MoU avec *General Electric*. Cet accord comporte deux volets : un volet santé et un volet énergétique. Ce dernier porte sur la réhabilitation de trois centrales existantes (fournies par Alstom) et la construction d'une nouvelle unité thermique de 410 MW alors que la puissance installée ne s'élève qu'à 3 200 MW.

Nouveau record de l'inflation en septembre. L'inflation a atteint 212 % en g.a. au mois de septembre contre 167 % au mois d'août et 144 % au mois de juillet. Cette augmentation est due à la progression des prix des produits alimentaires (notamment les céréales et les viandes) et des transports. Les prévisions du FMI tablent, pour 2020, sur 142 %. De son côté, le taux de change sur le marché parallèle continue sa progression pour atteindre actuellement 260 SDG contre 1 dollar, loin du taux officiel de 55 SDG qui n'a toujours pas été revu. La situation des ménages est de plus en plus critique, les queues pour l'accès aux boulangeries et aux stations d'essence s'allongent. Une manifestation est prévue ce mercredi 21 octobre.

Annnonce de la sortie de la liste SSTL du Soudan. Dans un message posté le 19 octobre sur *twitter*, le Président Trump a annoncé le retrait du Soudan de la liste américaine des pays appuyant le terrorisme, dès que le montant des compensations des victimes des attentats des Ambassades américaines à Nairobi et Dar Es Salaam aura été versé sur un compte séquestre. Ce montant s'élève à 335 MUSD. Le Président n'a évoqué, pour l'instant, ni la levée de l'immunité du Soudan, ni la normalisation des relations avec Israël.

SOUDAN DU SUD

Le gouvernement annonce des mesures pour stabiliser la monnaie et les prix. Selon son porte-parole, le gouvernement sud-soudanais a décidé d'engager des réformes visant à renforcer le ministère des Finances et de la Planification et la Banque centrale afin de lutter contre les principaux moteurs de la dépréciation de la monnaie et de l'accentuation de l'inflation. Le gouvernement a également décidé de proscrire l'utilisation du dollars US pour toutes les transactions à l'intérieur du pays, avec quelques

exceptions. Ces décisions font suite à l'annonce, la semaine dernière, de l'intention du gouvernement de remplacer la livre sud-soudanaise par une autre monnaie, qui avait provoqué une forte dépréciation (1 USD pour 830 SSP le 16/10 sur le marché parallèle contre 167 SSP au cours officiel, après 500 SSP une semaine plus tôt, obligeant les autorités monétaires à intervenir sur le marché des changes), une accentuation de l'inflation (les prix de plusieurs denrées alimentaires, à l'instar du sucre ou de l'huile, ont été multipliés par deux) et la fermeture par plusieurs commerçants de leurs magasins faute de clients solvables. Depuis le 18/10, les commerçants sont appelés à réduire leur prix et des patrouilles de police sont chargées d'en vérifier le respect. Cette injonction avait notamment été portée par le Président de l'Union des entreprises sud-soudanaises, le général Ayii Duang Ayii, sommant les commerçants à réduire leur prix dans les 72 heures.

TANZANIE

Lancement d'un programme d'assurance agricole en 2021. L'Autorité de réglementation de l'assurance (TIRA) a annoncé l'initiative gouvernementale de mettre en place d'ici 2021, un nouveau programme pour renforcer l'accès des acteurs agricoles aux produits d'assurance. Baptisée *National Agriculture and Livestock Insurance (NALI) Scheme*, l'initiative s'étendra sur la période 2021-2025. Elle vise globalement à porter la part du secteur de l'assurance dans le PIB du pays à 5 %, d'ici 2024, contre moins de 1 % actuellement et à améliorer la couverture de la production végétale et animale par les compagnies d'assurance. Seules 5 compagnies d'assurances proposent des produits et services au profit de l'agriculture sur les 26 que compte le pays. Dans ce cadre, le gouvernement devrait investir dans l'installation de systèmes d'irrigation pour réduire les risques liés à la vulnérabilité climatique. Pour rappel, le secteur agricole représente environ 30 % du PIB de la Tanzanie.

Les français, premiers touristes de la Tanzanie entre juillet et septembre 2020. D'après l'Agence publique en charge de la gestion des parcs nationaux (TANAPA), la France est devenue, sur la période de 3 mois couvrant juillet, août et septembre 2020, le premier pays pourvoyeur de touristes en Tanzanie. 3 062 touristes français ont visité les parcs nationaux au cours de la période, dépassant les États-Unis avec 2 327 vacanciers, l'Allemagne avec 1 317 visiteurs et le Royaume-Uni avec 1 051 touristes. Selon les données officielles, la France a fourni un total de 41 300 visiteurs en 2018 et 56 300 en 2019. Avec près de 1,5 million d'arrivées de touristes par an, le tourisme (essentiellement les safaris) continue de croître et de consolider sa position de principale source de devises en Tanzanie, rapportant au pays 2,5 Mds USD, soit près de 17,6 % de son PIB.

Du nouveau sur le projet aurifère Singida. La compagnie minière *Shanta Gold* a annoncé le 7 octobre 2020 le début des travaux de construction du projet aurifère *Singida* (nord-est du pays). L'entrée en production de cette mine d'or, la deuxième de la société *Shanta Gold* en Tanzanie après *New Luika*, devrait avoir lieu fin 2022. Divers appels d'offre ont été lancés depuis le trimestre dernier. Le capital nécessaire à l'ensemble du projet est estimé à 26 MUSD qui seront mobilisés sur les fonds propres de la société. *Shanta Gold* table sur une production totale d'environ 221 000 onces d'or à Singida sur toute sa durée de vie et sur une production annuelle moyenne de 32 000 onces à un prix global de 869 USD l'once. Ce volume, additionné au rendement de la mine *New Luika*, lui permettra de faire passer sa production annuelle à plus de 110 000 onces.